



Etre avocat, quel bonheur !

# 41<sup>ème</sup> SALON EUROPÉEN DE L'AVOCAT ET DU DROIT

8 heures de formation continue

***Vendredi 17 novembre 2017 de 9 heures à 18 heures***

**à PARIS - 15 rue de l'École de Médecine**

***Université Paris-Descartes***

**Pavillon 1**

---

## LES AVOCATS ET LE JUDICIAIRE : UN AVENIR A CONSTRUIRE ENSEMBLE

Chers Confrères,

L'activité judiciaire est au cœur de notre profession.

Elle connaît d'importantes mutations : numérique, justice prédictive, réformes des procédures, de la carte judiciaire et des juridictions, modes alternatifs de règlement des litiges, rajeunissement de la profession □...

Retrouvons-nous pour, ensemble, comprendre et entreprendre !

**Pierre PINTAT**  
Vice-Président de la CNA

**Alberto TARAMASSO**  
Secrétaire Général de la CNA

Co-directeurs du Salon

### SÉQUENCES D'1/2 HEURE ET 1 HEURE 30 : INTERVENANTS SPECIALISTES ET DÉBATS

- 1 – COMPARAISON EUROPEENNE DU DEROULEMENT DU PROCÈS CIVIL : NOS VOISINS DE L'UE FONT-ILS MIEUX QUE NOUS ?
  - 2 - ALERTE ! NOUVELLE « SIMPLIFICATION » DE LA PROCÉDURE CIVILE ANNONCÉE POUR 2018 (SUR DES CONCLUSIONS EN JANVIER)
  - 3 – PAS DE NOUVELLE CARTE JUDICIAIRE, PROMIS JURÉ !
  - 4 - LE PROJET DE TRIBUNAL DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES : ET LES JUSTICIABLES ?
  - 5 – L'IMPACT DU DECRET DIT « JUSTICE ADMINISTRATIVE POUR DEMAIN »
  - 6 - NOUVELLE PROCÉDURE DEVANT LE TGI ET MISE EN ÉTAT PAR AVOCATS : NOUVEAUX RÔLES POUR LES AVOCATS POSTULANTS
  - 7 – L'AVENIR DU JUDICIAIRE ET L'UBERISATION DU DROIT : LES AVOCATS DEFENDRONT LEURS MISSIONS ET LA QUALITE DE LEURS PRESTATIONS
  - 8 – LE JUDICIAIRE AVEC LA NUMERISATION ET LA JUSTICE PREDICTIVE : BON POUR LES AVOCATS
  - 9 – PRIORITE AU PARCOURS INDIVIDUEL D'AVOCAT ET STRUCTURES : UNE NOUVELLE DONNE POUR JEUNES ET MOINS JEUNES
  - 10 – L'INDEPENDANCE DU PARQUET OU PAS ?
- 

Le Salon de l'avocat est européen. Rien de plus normal puisque que les barreaux nationaux de l'UE sont unis par leurs valeurs et leurs intérêts communs. L'avocature a un grand rôle à jouer dans l'espace européen et au-delà. Des outils techniques et des innovations juridiques qui recomposent sans cesse l'UE et le monde globalisé sont des opportunités pour répondre au besoin d'avocat. La barre est désormais placée plus haut pour les avocats. Le 41ème Salon fournit à chaque participant un moyen de s'élever.

**Vincent BERTHAT**  
Vice-Président de la CNA chargé des relations internationales

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

Le **41<sup>ème</sup> SALON EUROPEEN DE L'AVOCAT ET DU DROIT** c'est 8 heures de formation continue en un jour, vendredi 17 novembre 2017, au cœur de Paris.

Un Salon pour (re)donner de l'espoir à notre profession parce que l'espoir d'assurer notre place dans la cité est justifié. Évoluons, innovons ensemble, emparons-nous des outils qui s'offrent à nous, ouvrons-nous au monde, cultivons nos valeurs, faisons fructifier notre parcours individuel et portons avec fierté le titre protégé d'avocat.

Venez au Salon, venez échanger, partager vos expériences, venez prendre des bouffées d'optimisme et soyez fiers d'être les avocats de l'avenir, réunis dans notre riche diversité, et venez dire tous ensemble « **Etre avocat, quel bonheur !** ».

Votre bien dévouée

**Thi My Hanh NGO-FOLLIOT**  
**Présidente de la CNA**

Chers Confrères,

L'Europe nous oblige à réfléchir sur le judiciaire, essentiel autant pour les sociétés de nos pays que pour la profession d'avocat.

Contribuez à cette réflexion en participant au **41<sup>ème</sup> SALON EUROPEEN DE L'AVOCAT ET DU DROIT**.

Votre confraternellement dévoué

**Juan Antonio CREMADES**  
**Président de la Section Parisienne de la CNA**

-----

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
à retourner rempli au plus tard le 10 novembre 2017 à la CNA  
120, rue d'Assas 75006 PARIS  
par fax au **01 43 54 75 09** ou par courriel à [cna-anased@wanadoo.fr](mailto:cna-anased@wanadoo.fr)

**Nombre de places limité**

Prénom, nom et adresse professionnelle de l'avocat :

Barreau de :

Adresse e-mail :

Téléphone (de préférence portable) :

Participation aux frais\* : 100 € / 50 € < 5 ans de Barreau / 20 € élèves-avocats / Gratuit pour les étudiants

*Paiement par chèque à l'ordre de la CNA - \*Aucun remboursement pour une annulation après le 3 novembre 2017*

**Prise en charge par le FIF-PL pour les avocats exerçant à titre libéral** possible à condition d'adresser votre demande avant la formation en vous rendant sur le site du FIF-PL : [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr) et en indiquant vos coordonnées, votre code NAF et le numéro de formateur de la CNA : 11.75.339.22.75

**Prise en charge possible par l'OPCA-PL pour les avocats salariés**

**Siège : 120, RUE D'ASSAS - 75006 PARIS**  
Téléphone 01.43.54.65.48 - Télécopieur 01.43.54.75.09  
<http://www.cna-avocats.fr> ♦ [cna-anased@wanadoo.fr](mailto:cna-anased@wanadoo.fr)